

Prévention des déchets Objectif déchets -10 % : dossier de candidature

Nom de l'entreprise	
Forme juridique	
SIRET	
L'entreprise fait-elle partie d'un groupe ?	
Adresse de l'établissement	
Adresse de l'établissement (suite)	
Code postal	
Ville	
Région	
Téléphone	
Télécopie	
Email	
Activité principale	
L'entreprise est-elle une PME du transport ?	
Installation classée ICPE ?	
Certifications ?	
Effectif au 31/12/2003	
Chiffres d'affaires 2003	
Nom du responsable de l'établissement	
Prénom	
Madame / Monsieur	
Fonction	
Nom du responsable du projet	
Prénom	
Madame / Monsieur	
Fonction	
Téléphone	
Télécopie	
Email	
Montant total des aides publiques octroyé au titre de l'assistance technique reçues par l'entreprise candidate depuis trois ans.	

Le dossier de candidature doit parvenir à la délégation régionale de l'ADEME, par Internet et par courrier, avant le 14 juin 2004 à 12 h.

Prévention des déchets Objectif déchets -10 % : dossier de candidature

	La gestion des déchets de l'entreprise en 2003
L'entreprise candidate	0
Tonnage total déchets	
Tonnage total valorisé	
Indicateur d'activité : libellé	
Indicateur d'activité : chiffre 2003	
Déchets dangereux : tonnage	
Déchets dangereux : destinations	
Déchets dangereux : coûts de gestion	
Déchets inertes : tonnage	
Déchets inertes : destinations	
Déchets inertes : coûts de gestion	
Déchets banals : tonnage	
Déchets banals : destinations	
Déchets banals : coûts de gestion	
Autres déchets : libellés	
Autres déchets : tonnage	
Autres déchets : destinations	
Autres déchets : coûts de gestion	
Vos déchets d'emballages sont-ils valorisés ?	
	Actions déjà réalisées pour prévenir ou mieux gérer vos déchets
Résumé des actions et des moyens engagés	
Résumé des résultats obtenus	
Quels sont vos principaux problèmes actuels de gestion de déchets ?	
Commentaires généraux sur la gestion actuelle des déchets de l'entreprise	

Le dossier de candidature doit parvenir à la délégation régionale de l'ADEME, par Internet et par courrier, avant le 14 juin 2004 à 12 h.

Prévention des déchets Objectif déchets -10 % : dossier de candidature

	Description des actions envisagées
L'entreprise candidate	0
Déchets concerné	
Baisse du tonnage produit	
Hausse du tonnage valorisé	
Destinations actuelles	
Destinations prévues	
Actions et moyens prévus	
Déchets concerné	
Baisse du tonnage produit	
Hausse du tonnage valorisé	
Destinations actuelles	
Destinations prévues	
Actions et moyens prévus	
Déchets concerné	
Baisse du tonnage produit	
Hausse du tonnage valorisé	
Destinations actuelles	
Destinations prévues	
Actions et moyens prévus	
	Autres actions
Résumé des actions et des moyens prévus	
La démarche de l'entreprise fait-elle partie d'une opération de gestion collective des déchets ?	

Le dossier de candidature doit parvenir à la délégation régionale de l'ADEME, par Internet et par courrier, avant le 14 juin 2004 à 12 h.

Prévention des déchets Objectif déchets -10 % : dossier de candidature

L'entreprise candidate	0
Qui vous a informé de l'opération	
	Motivations de l'entreprise à participer à l'opération
Bénéficiaire de conseils gratuits	
Bénéficiaire de conseils sur 2 ans	
Réduire les déchets produits	
Réduire le coûts des déchets	
Trouver des filières d'élimination	
Protéger l'environnement	
Mieux connaître la réglementation	
Mettre en valeur l'entreprise	
Autres : précisez	
	Expert qui réalisera la prestation conseil dans l'entreprise
Est-il référencé pour cette opération ?	
Nom de la structure	
Nom de l'expert	
Prénom de l'expert	
Adresse	
Adresse (suite)	
CP	
Ville	
Téléphone	
Télécopie	
Email	
	Devis de l'expert pour l'ensemble de sa prestation
Diagnostic (jours)	
Accompagnement et suivi année 1 (jours)	
Accompagnement et suivi année 2 (jours)	
Diagnostic (Euros HT)	
Accompagnement et suivi année 1 (Euros HT)	
Accompagnement et suivi année 2 (Euros HT)	
Montant total de la prestation ((Euros HT)	
L'entreprise et son expert s'engagent à se conformer aux documents ci-contre	Règlement de l'appel à candidatures, Orientations méthodologiques, Informations pour l'ADEME et Modèle de convention

Le dossier de candidature doit parvenir à la délégation régionale de l'ADEME, par Internet et par courrier, avant le 14 juin 2004 à 12 h.

Prévention des déchets Objectif déchets -10 % : dossier de candidature

L'entreprise candidate	0
Commentaires de l'entreprise	
Commentaires de l'expert	
Date et signature de l'entreprise	
Date et signature de l'expert	

Le dossier de candidature doit parvenir à la délégation régionale de l'ADEME, par Internet et par courrier, avant le 14 juin 2004 à 12 h.